

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 05 mars 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le jeudi cinq mars à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 28/02/2020.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2020-17

Présents : 20 votants : 21

Étaient présents : 20 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Sophie CASSAGNE (suppléante de Monsieur Philippe LAGARDE), Messieurs Michel MASSET, Christian LAFOUGERE, Daniel GUIHARD, Jacques DUMAIS, Jean-François VALAY, Jean-Pierre CAUSERO, Jean-Marc LLORCA, Robert BETTI (suppléant de Monsieur Aldo RUGGIERI)
(9 présents)

Albret Communauté : Madame Evelyne CASEROTTO, Messieurs Francis MALISANI, Jean-Pierre CONSTANTIN (suppléant de Madame Paulette LABORDE), Joël CHRETIEN, Pascal LEGENDRE, Robert LINOSSIER, Lionel LABARTHE (suppléant de Monsieur Nicolas LACOMBE), Guy LATOUR (suppléant de Monsieur Alain POLO), Alain LORENZELLI, Jacques FRESQUET (suppléant de Monsieur Jean-Louis MOLINIE), Christophe BESSIERES
(11 présents)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Christine BIELLE, Messieurs Alain MOULUCOU, Pascal MIKOLAJEZYK

Albret Communauté : Monsieur Serge CEREAS

Pouvoirs de vote : (1 pouvoir)

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : (1 pouvoir)

Monsieur Jean-François SAUVAUD à Monsieur Daniel GUIHARD (suppléant indisponible).

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif

Madame Karine DALBALCON : Budget / Comptabilité

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

N° ordre : 2020-17**OBJET : Tarifs 2020 « prestations de service »**

Monsieur le Président propose les tarifs suivants pour l'exercice 2020 :

SMICTOM LGB		Tarifs 2020	
Traitement Tarif Bois		40 € TTC/tonne	
Traitement Tarif Déchets Verts		40 € TTC/tonne	
Location	Compacteur 20 m ³ (neuf)	462 €/mois	
caissons	Compacteur 15 m ³ (neuf)	382 €/mois	
compacteurs	Compacteur 8 m ³ (occasion)	262 €/mois	
sous-contrat	Compacteur (occasion)	252 €/mois	
et caissons ouverts	Caisson ouvert (sous contrat)	262 €/trimestre	
Location	Caisson ouvert 20 m ³	85 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
caissons ouverts			
occasionnels	Caisson ouvert 15 m ³ occasion	65 € pour 2 jours 35 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons		Sous-contrat 2020	Occasionnels 2020
Enlèvement et Transport	de 0 à 30 km	72 €/rotation	77 €/rotation
	de 31 à 40 km	97 €/rotation	102 €/rotation
caissons ouverts ou caissons compacteurs	de 41 à 60 km	122 €/rotation	132 €/rotation
	de 61 à 70 km	132 €/rotation	142 €/rotation
	de 71 à 100 km	142 €/rotation	152 €/rotation

*Entendu le rapport de présentation,**Vu les statuts du SMICTOM LGB,**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,***Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité:**

- **Article 1** : Décide d'adopter les tarifs 2020 tels que détaillés ci-dessus,

AR PREFECTURE

047-200020550-20200305-DL2020_17-DE
Regu le 12/03/2020

- **Article 2 :** Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage : 12/03/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI